

n°4

# CE NNE OUVERTE



Juin 2015. Bulletin d'information municipal de Cenne-Monestiés.

## Le mot du Maire

### « Sauvegarde »

La commune finalise actuellement, en lien avec les services de la Préfecture, l'écriture de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS).  
Voici donc quelques informations à ce sujet.

### Qu'est-ce qu'un PCS ?

En cas d'évènement grave affectant la sécurité civile, c'est-à-dire la sécurité des habitants de la commune, le PCS est un outil opérationnel à la disposition du Maire pour exercer ses responsabilités. Il définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

### Pourquoi faire un PCS ?

D'une part, un PCS permet d'anticiper des situations critiques et à ce titre peut être d'une grande utilité ; d'autre part, il est obligatoire depuis 6 ans dans une commune comme la nôtre où il existe un risque technologique majeur par la présence du barrage du Lampy et de notre barrage.

La commune n'ayant pas de PCS validé par la Préfecture (la municipalité précédente avait cependant commencé à y travailler) et la réglementation ayant évolué, nous avons donc élaboré ce document autour d'un gros travail effectué par Christine Canavy, notre adjointe au maire.

### Quel est le contenu d'un PCS ?

Pour tenir compte des exigences réglementaires, c'est un imposant document de 66 pages ; mais on peut en extraire une dizaine de pages qui nous serviraient de guide en cas d'évènement grave. Il est organisé comme suit :

- Présentation de la Commune
- Diagnostic des risques (pour nous : rupture d'un des 2 barrages, inondations, feux de forêt). Le plus important concerne les barrages : le PCS décrit les consignes à mettre en œuvre en cas de fortes crues, les populations à risque, donc à prévenir voire à évacuer, en cas de danger de rupture.
- Le recensement des moyens : les moyens humains (composition de la cellule de crise ; qui intervient avec quelles fonctions) et les moyens matériels.
- L'organisation communale de la gestion de crise.

Nous serons amenés à faire une réunion publique et à vous donner des informations plus complètes sur ce PCS d'ici septembre/octobre. Nous envisagerons alors ensemble comment effectuer des exercices d'alerte dans la commune.

En attendant vous pouvez le consulter en Mairie... mais vous pouvez aussi profiter de bien d'autres manières de la période estivale qui pointe grâce aux multiples évènements (pas graves ceux-là !) annoncés au verso dans l'agenda.

Pour l'équipe municipale

Le Maire

## Les infos mairie

### Enquête d'utilité publique :

Le barrage du Lampy, situé en amont de notre barrage, doit faire l'objet de travaux importants. Cette opération nécessite une vidange qui est prévue début septembre. Une enquête publique est donc en cours jusqu'au 18 juin. Vous pouvez faire vos observations dans le registre prévu à cet effet en Mairie. Le commissaire enquêteur sera présent le Mardi 16 de 9h à 12h.

Le Maire proposera au Conseil Municipal du 12 juin de demander un report de 2 mois de cette opération, la qualité de l'eau risquant d'être altérée (et elle n'en a pas besoin !!) par une vidange effectuée en septembre ou en octobre.

### Une nouvelle association : «Energie Cenne»

Lors de la réunion publique du 30 avril dernier concernant les projets hydro-électriques et photovoltaïques (cf. bulletin municipal précédent), il a été décidé de constituer une Association regroupant les Cenois intéressés par ces projets et des représentants de la municipalité ; cette Association pourrait porter ces projets s'ils se concrétisaient. Une assemblée générale constitutive s'est tenue le 22 mai.

Il a par ailleurs été décidé d'entamer des démarches pour demander des subventions pour des études de faisabilité qui pourraient être effectuées en 2016.

### Conseil Municipal le 12 juin à 20h :

Ordre du jour :

- Election au poste d'adjoint au maire vacant suite à la démission de Raymond Pouget de ce poste.
- Décisions modificatives budgétaires
- Cotisation au syndicat du Fresquel
- Renégociation du contrat d'assurance
- Enquête publique concernant la vidange du barrage du Lampy
- Lancement de la consultation pour les schémas directeur eau et assainissement
- Subvention aux associations
- Contrat pour l'agence postale communale
- Questions diverses

## Les échos du village

### Solidarité, efficacité :

Un grand merci, de la part de l'association Sainte Marie, à toutes les bonnes volontés qui leur ont prêté mains fortes pour le déménagement de la poste.

L'union faisant la force, ce qui semblait un véritable «pinsum», s'est remarquablement déroulé, très bien, très vite et dans la bonne humeur.

Depuis l'association prends ses marques dans ce nouvel espace, et sur force étagères et cintres, vêtements, jouets et objets divers y trouvent progressivement leur place.

L'ensemble est clair et harmonieux. Bravo!



### Convivialité

Cette année, le ciel et la douceur du temps était au rendez vous pour la «Fête des voisins». Ce sont près de quatre vingt adultes et enfants qui se sont retrouvés au Club, autour du futur bar associatif. Au programme, une grande variété de mets «fait maison» partagés avec plaisir et le tout joyeusement «arrosé»! L'ambiance y était. Le tout fut agrémenté de petits intermèdes musicaux par de jeunes musiciens du village. Soirée réussie. A refaire en 2016.

## Bloc Notes



**Cet été:**  
les dates à retenir



### JUIN

**vendredi 12 :** Kermesse de l'école  
l'après-midi au Club.

**samedi 13 :** Ouverture à tous du nouveau local Ste Marie au 2ème étage de l'ancienne mairie. **Vente** vêtements collection d'été et brocante

**samedi 20 :** Feu de la Saint-Jean animé par la fanfare du "coq revelois". Repas à partir de 20h30. Inscriptions auprès d'Amédée Daydé : 04 68 94 20 14

**dimanche 21 à midi :** Repas des chasseurs inscriptions auprès de Roselyne Tadiotto : 04 68 94 22 85

**samedi 27 à 16h :** Concert dans l'église (musique classique et contemporaine). Suivi d'un gouter au profit de l'association Ste Marie.



### JUILLET

**dimanche 12 :** Vide greniers organisé par Récré à Cenne. Contact. Amédée Daydé : 04 68 94 20 14.

**dimanche 12 à 17h :** Spectacle Caval en Cenne

**vendredi 24, samedi 25, dimanche 26**  
Fête locale organisé par le comité des fêtes.



### AOUT

**dimanche 9 :** Vide greniers organisé par Récré à Cenne. Contact, Amédée Daydé : 04 68 94 20 14.

**dimanche 15 août :** Fête du village organisé par Récré à Cenne place d'Hozier.

**samedi 29 aout :** Vernissage de l'exposition Art en Cenne, dans l'ancienne filature.